1809
FRC 22919
Case FRC 22001

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

DE MARBOT,

Sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents, du 8 floréal, qui déclare que les armées d'Italie, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, ont bien mérité de la patrie et de l'humanité.

Séance du 8 Floréal.

ET moi aussi, CITOYENS COLLÈGUES, je viens épancher mon ame; je viens déposer dans votre sein les sentimens qu'ont fait naître en moi les premiers rayons de la paix. Hélas! après tant d'orages, quel est celui de nous qui ne la desiroit pas, la paix!!! Si j'ai su contenir mes desirs, lorsqu'à la fin de la dernière campagne le sort des combats sur le Rhin eut trompé notre attente, je n'ai pas mêlé au desir de la paix le vœu de rentrer dans nos anciennes limites. J'ai cru que la République française devoit vouloir tout ce que ses intérêts, sa force et le courage de ses armées, lui permettoient de prétendre; et loin de dé-

THE NEWBERRY LIBRARY

corer du nom de modération des sentimens qui sembloient s'incliner devant les trônes, et craindre d'irriter l'orgueil des rois, je me disois que c'étoit foiblesse ou trahison. J'ai cru que c'étoit à la République à fixer elle-même ses limites, et qu'en disant *elles iront jusques-là*, à elle seule appartenoit d'ajouter, *elles n'iront pas plus loin.*

Mais, pour tenir ce langage fier, et dans lequel il y a aussi de la modération, la seule grande, la seule digne de nous, il falloit avoir terrassé et réduit aux abois tous nos ennemis sur le continent. Eh bien! ce moment est venu; c'est aujourd'hui que nous pouvons et que nous devons annoncer notre modération. D'un côté, le vainqueur de l'Italie, ce héros qui a fait disparoître tant de réputations, devant lui Buonaparte, aux portes de Vienne, offrant la paix si généreusement et d'une manière si touchante à un ennemi jadis puissant et maintenant sans défense; de l'autre côté, Hoche et Moreau portant un coup mortel aux seules troupes qui restoient à l'Autriche; deux batailles gagnées sur la Lahn, le passage du Rhin exécuté sous le feu de l'ennemi et devant une armée rangée en bataille; le fort de Kell enlevé à la baïonnette et dans un clin-d'œil; l'ennemi fuyant de toutes parts et nous abandonnant la libre entrée de l'Allemagne; c'est dans cet instant que la République française met un terme à ses victoires; c'est dans cette attitude glorieuse et fière qu'elle pose les armes. Certes, alors il est permis à l'ami de sa patrie de la contempler avec orgueil, et de se dire: Le moment est venu de donner la paix au continent, et de n'avoir plus dans son ame que des sentimens de reconnoissance pour les défenseurs de la patrie, d'union et de fraternité pour ses concitoyens.

Ah! oui, reconnoissance éternelle pour ces phalanges victorieuses qui ont élevé la République à ce haut degré de gloire! Que ces milliers de héros qui

croient leurs fatigues et leur sang payés par un sourire de la patrie, sachent que vous allez vous occuper de leur sort, et que vous ne croirez avoir rempli votre tâche que lorsque vous leur aurez décerné les récompenses qui leur ont été promises au nom de la nation. L'histoire et la postérité leur départiront l'immense héritage de gloire qui leur appartient : c'est à nous à garantir leur vieillesse de la détresse du besoin, et de leur assurer une honorable existence. Et moi, naguères leur frère d'armes, je m'estime heureux de pouvoir leur annoncer que leur confiance ne sera pas trompée.

J'ai parlé du sentiment, de l'union : ah ! quelle circonstance fut jamais plus favorable pour amener des rapprochemens ! Faudra-t-il que la main qui est prête à cueillir l'olive de la paix, cherche encore des ennemis là où elle ne devroit voir que des concitoyens et des frères ? Ne jettera-t-on jamais dans l'oubli les haines, le souvenir des torts mutuels et les regrets de tout ce qui ne peut plus revenir ! Ah ! qu'il me soit permis de l'espérer, et de croire que le Corps législatif en donnera l'exemple ! De nouveaux législateurs vont s'asseoir à côté de nous. Si, lorsque la constitution leur ouvrira l'entrée de cette enceinte, ils vous trouvent signant d'une main le traité qui doit assurer la paix au monde, et de l'autre donnant à vos collègues l'étreinte de l'estime et de l'amitié : croyez, représentans du peuple, croyez que vous aurez atteint la fin de tous les orages politiques, et que vous aurez également assuré la tranquillité intérieure, sans laquelle il n'y a point de bonheur.

Et vous, nos collègues, qui allez rentrer dans vos foyers, et goûter les charmes de la vie privée, combien il sera doux pour vous, en revoyant vos concitoyens, de pouvoir leur dire : *Avant de quitter le caractère auguste dont vous m'aviez revêtu, nous avons eu le bonheur de voir signer les premiers articles de la*

375

paix. Alors, sans doute, la malveillance se taira, la calomnie expirera, elle cessera de poursuivre pour des opinions les membres de la Convention nationale ; l'opinion publique régénérée couvrira de son égide les hommes vertueux dont la vie a été sans reproche, et dont l'énergie a contribué au renversement de la royauté, de la tyrannie, et à l'affermissement de la liberté.

Si le souvenir des malheurs, des sacrifices, des peines, des ravages et de tous les maux révolutionnaires ; si des plaies trop récentes éloignent encore le moment où la session de la Convention nationale sera pesée froidement dans la balance de l'histoire et devant le flambeau de la raison, sachons que les passions, les vengeances, et toutes les amertumes passeront : la République seule restera, et la postérité gravera sur le marbre le nom de ces hommes qui eurent le courage de la proclamer au milieu de tous les dangers et à la face de tous les rois de l'Europe ligués contre eux.

J'ai pu, sans doute, citoyens collègues, parler devant vous de la Convention nationale ; membre de l'assemblée législative, je ne l'étois pas de la Convention nationale.

Si, pour sauver la liberté, j'ai été forcé de voter la déclaration de guerre en 1792, j'aurai sans doute aussi la satisfaction de concourir avec vous à la ratification de la paix. Je vote pour la résolution qui déclare que les armées qui ont amené cette heureuse époque ont bien mérité de la patrie.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal, an 5.